

La New's de Sequedin La New's de Sequedin

Crise sanitaire



Culture



Social



Jeunesse



infos diverses



Aînés



Avril 2021

mensuel

Retrouvez toute l'actualité sur www.sequedin.fr

2021: N°4/10



Crise sanitaire



Fermeture des écoles 3

Culture



Expo «astronomie en médiathèque»..... 4
 La médiathèque reste ouverte 4
 Troc du livre annulé 4

Jeunesse



Garde occasionnelle de jeunes enfants 5
 Accueil de loisirs 4-13 ans 6
 Camp d'ados à Maureilhan..... 8
 Camp d'ados dans les Hauts de France..... 9
 Sortie accrobranches pour les collégiens..... 10
 Mission locale pour les 16-25 ans 11

Social



Dispositifs d'accompagnement du CCAS..... 10

Aînés



Réponses au jeu «mots fléchés» 12

infos diverses



Cérémonies officielles 13
 Inscription liste électorale 13
 Enquête publique LINO 14
 Rappel des bonnes conduites 14
 Travaux : rue du Pont coupée pendant 4 mois 15

Continuons à respecter les gestes barrières

COVID-19 Il existe des gestes simples pour vous protéger et protéger votre entourage



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

La crise sanitaire évolue encore... et toujours à l'heure où nous écrivons ces pages. Lors de son allocution du 31 mars dernier, le Président de la République a annoncé que le gouvernement avait décidé qu'à partir du samedi 3 avril soir et pour 4 semaines, les mesures de freinage déjà en vigueur dans le département du Nord étaient étendues à tout le territoire métropolitain. Rappelons que le port du masque reste obligatoire dans toutes les rues des agglomérations y compris à Sequedin.



Freiner le virus

DU 3 AVRIL AU 2 MAI
ET PARTOUT EN FRANCE MÉTROPOLITAINE :

- Couvre-feu à 19h
- Télétravail systématique
- Commerces fermés selon la liste déjà définie
- Pas de déplacements inter-régionaux après le 5 avril sauf motif impérieux
- Pas de déplacement en journée au-delà de 10 km du domicile sauf motif impérieux

Pour freiner le virus tout en préservant l'éducation, le président de la République a également annoncé lors de son allocution du 31 mars 2021 une adaptation du calendrier scolaire avec une fermeture des crèches et écoles pendant 3 semaines, 4 semaines pour les collèges et lycées.

Concrètement à Sequedin

- Le multiaccueil et les écoles ont été fermés dès le mardi 6 avril
- Les vacances scolaires ont été avancées au 12 avril pour 2 semaines dans toutes les zones.
- Les accueils de loisirs habituellement organisés pour les vacances de printemps à Sequedin ont également été annulés.
- Toutes les activités périscolaires (restaurant scolaire et accueils périscolaires) ont été automatiquement annulées et non facturées jusqu'au 23 avril.
- Seuls les enfants des professionnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire et à la continuité de la vie de la Nation sont accueillis dans les structures communales pour les temps scolaires et extrascolaires.
- La médiathèque reste ouverte au public suivant le protocole sanitaire en vigueur mais tous les ateliers sont annulés.
- La mairie et La Poste restent accessibles au public (port du masque obligatoire).
- L'école de musique est fermée pour les cours en présentiel. Les cours se poursuivent à distance.

12 AVRIL	26 AVRIL	3 MAI
2 semaines de vacances simultanées pour les 3 zones	Retour en classe pour les maternelles et primaires Cours à la maison pour les collèges et lycées	Retour en classe pour les collèges et lycées

Garde occasionnelle de jeunes enfants

Halte garderie - Maison de la petite enfance, rue du Pont



Durant toute la période du confinement et conformément aux directives gouvernementales, la crèche et la halte garderie basées à la Maison de la petite enfance ne sont ouvertes que pour l'accueil des enfants du personnel indispensable à la gestion de la crise sanitaire.

Mais à l'issue de ce confinement, il est utile de rappeler les conditions d'accueil et les services qu'offre cette structure municipale aux jeunes parents.

Vous souhaitez faire garder votre enfant de manière occasionnelle ?

Dans une structure accueillante, sécurisée et adaptée à l'univers de l'enfant ?

Avec une équipe formée et professionnelle ?

CONDITIONS D'ACCUEIL EN HALTE GARDERIE :

- Accueil d'enfants « Sequedinois » et « Extérieurs »
- de 10 semaines à 4 ans (jusqu'au mois des 4 ans)

- en demi-journée (pas de repas possible)
- du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30.
- en fonction des disponibilités et sur inscription.

INSCRIPTION :

L'inscription peut se faire à tout moment de l'année. Le dossier administratif est téléchargeable sur www.sequedin.fr ou peut être directement retiré en mairie ou au multiaccueil durant les horaires d'ouverture. (Dossier complet et pièces justificatives à déposer au multiaccueil afin d'obtenir un rendez-vous pour l'adaptation de votre enfant).

TARIFS :

Le tarif horaire est fixé en fonction des revenus du foyer ainsi que du nombre d'enfants à charge. Le montant précis vous sera indiqué lors du rendez-vous avec la directrice de la structure. A noter : les couches et les goûters sont fournis par la structure.

HORAIRES D'OUVERTURE DU BUREAU DU MULTIACCUEIL :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9h à 10h30 et de 14h à 15h30 et de 17h à 18h.

Contact : 03.20.57.55.04

Jeu.
8
JUIL

Ven.
30
JUIL

Accueil de Loisirs 4-13 ans

9h à 17h (ACCUEIL À 8h30)

Maison de la Petite enfance ou école Vanoverschelde



L'accueil de loisirs accueillera les enfants de SEQUEDIN ou scolarisés à SEQUEDIN nés entre le 01/01/2008 et le 31/12/2017.

Les activités de l'Accueil de Loisirs seront encadrées par des animateurs diplômés et compétents sous la direction d'Emilie Beernart.

PROGRAMME en complément des animations habituellement proposées aux enfants qui seront cette année sur le thème de « Camping Paradise »

Du camping pour les 4/6 ans (nés en 2017-2016-2015)

Du 15 au 16 juillet : une nuit d'initiation au camping à l'IME « Le Frometz » d'Haubourdin.

Camp pour les 7/10 ans (nés entre 2011 et 2014)

Au choix du 19 au 21 juillet (2 nuits) ou du 19 au 23 juillet (4 nuits) - Wingles

Camp pour les 11/13 ans (nés entre 2008 et 2010)

Du 19 au 23 juillet à Wingles : activités nautiques et extérieures à définir

Des trousseaux pour les différents campings vous seront proposés lors des inscriptions.

Les 13 ans (nés en 2008) ne souhaitant pas aller à Maureilhan ou à la semaine de camping dans les Hauts de France peuvent fréquenter l'accueil de loisirs durant le mois de juillet.

A noter : Un **brevet de natation** est obligatoire pour les activités nautiques

La Fête de l'Accueil de Loisirs aura lieu
le **jeudi 29 juillet** en soirée.



RAPPEL HORAIRES :

Votre enfant est inscrit en journée complète. Il fréquente donc l'accueil de loisirs de 9h à 17h (accueil dès 8h30), repas compris. Pour la bonne organisation du centre de loisirs, nous vous demandons de respecter **IMPERATIVEMENT** ces horaires. Un enfant inscrit en journée complète ne peut pas arriver l'après-midi.

GARDERIE

Une garderie est mise en place dans la salle de jeux de l'école Vano le matin de 7h à 8h30 et le soir de 17h à 19h. L'inscription se fait à la semaine en même temps que les inscriptions à l'accueil de loisirs, soit tous les matins, soit tous les soirs, soit tous les matins et tous les soirs. En cas de problème, merci de prévenir les animateurs au 03.20.44.85.84.

INSCRIPTIONS en ligne :

- Pour les enfants n'ayant pas encore fréquenté de structures municipales depuis septembre : Le retrait du dossier administratif 2020-2021 se fait sur www.sequedin.fr ou en mairie. Une fois le dossier rempli, vous pouvez le déposer en mairie avant le 7 mai.

- Pour les enfants ayant déjà fréquenté une structure municipale depuis septembre, l'inscription se fait **entre le 11 mai et le 29 mai** inclus, directement via votre espace famille : www.monespacefamille.fr
Attention ! En dehors de ces dates, aucune inscription ne sera acceptée.

FACTURATION ET PAIEMENT :

La facturation et le paiement s'effectueront le mois suivant la prestation. Les journées d'absence des enfants ne seront remboursables que sous certaines conditions.

A noter : les inscriptions se font obligatoirement à la semaine.

Renseignements :

03.28.82.91.60 - enfance@sequedin.fr

TARIFS

Quotient familial en €	Journée Activités et repas	Journée pour enfant allergique	Péri-ALSH par matin ou par soir	Journée spéciale camping 4/10 ans ⁽¹⁾	Semaine camping 7/13 ans ⁽¹⁾ (5 jours/ 4 nuits)
0 à 500 €	3.45 €	2.95 €	1.30 €	6.80 €	42.70 €
500.01 à 700€	4.45 €	3.50 €	1.80 €	8.60 €	58.90 €
700.01 à 990€	4.90 €	3.75 €	2.20 €	9.40 €	66.80 €
990.01 à 1130€	5.30 €	4 €	2.60 €	11.40 €	85.50 €
> 1130€	5.60 €	4.25 €	2.65 €	12.90 €	95.50 €
Extérieurs ⁽²⁾	7.70 €	4.85 €	4 €	15.50 €	102.50 €

Sans présentation des justificatifs de ressources, le tarif le plus élevé sera appliqué.

(1) Les tarifs comprennent le transport, l'hébergement, les repas et les activités

(2) Les tarifs indiqués pour les extérieurs peuvent être dégressifs en fonction du quotient familial.

Lun. **12** – Ven. **23**
JUIL – JUIL

Camp d'Ados Maureilhan

Maureilhan (Hérault) - Ville jumelée à Sequedin



Chaque année, la Ville propose aux ados Sequedinois âgés de 13 à 17 ans de partir en camp d'été à Maureilhan, ville jumelée à Sequedin !

DATES DU CAMP : du 12 au 23 juillet 2021

INFORMATIONS : Lundi 31 mai à 18h30 en salle Vandenburgie.

Lors de cette soirée, l'équipe d'animation sera présente pour vous remettre le planning d'activités des jeunes à Maureilhan.

INSCRIPTIONS en ligne :

- Pour les jeunes n'ayant pas fréquenté le centre de loisirs jeunes en 2021, le retrait du dossier administratif 2021 se fait sur www.sequedin.fr ou en mairie. Une fois le dossier rempli, vous pouvez le déposer en mairie **avant le 22 mai**.

- Pour les jeunes ayant fréquenté le centre de loisirs jeunes en 2021, l'inscription se fait directement via votre espace famille : www.monespacefamille.fr **entre le 1er juin et le 12 juin inclus**.

Attention ! En dehors de ces dates, aucune inscription ne sera acceptée.

FACTURATION ET PAIEMENT :

La facturation et le paiement s'effectueront le mois suivant la prestation.

Pièces obligatoires : certificat médical de moins de 3 mois, brevet de natation de 50 mètres minimum, attestation d'assurance responsabilité civile, copie de la carte vitale. Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles (20 inscriptions maxi pour Maureilhan).

Renseignements en mairie : 03.28.82.91.60
ou enfance@sequedin.fr



TARIFS

Quotient familial en €	MAUREILHAN du 12 au 23 juillet
0 à 500 €	300 €
500,01 € à 700 €	325 €
700,01 € à 990 €	350 €
990,01 € à 1130 €	375 €
Plus de 1130 €	400 €

AU CHOIX !

Les enfants nés du 01/01/2008 au 31/12/2008 (13 ans) pourront composer leur mois de juillet à la carte :

- partir à Maureilhan
- fréquenter l'accueil de loisirs 4-13 ans (modalités d'inscriptions pages 6-7, attention : dates d'inscriptions du 11 au 29 mai 2021)
- et/ou partir une semaine en camping dans les Hauts de France (page 9)

Lun.
26 – **30**
JUIL

Ven.
30
JUIL

Camp d'Ados dans les Hauts de France

Lieu à définir

Nouveauté cette année, la Ville propose aux ados Sequedinois âgés de 13 à 17 ans de partir en camp pendant une semaine dans les Hauts de France (accessible aux extérieurs dès lors qu'un membre de la fratrie participe aux ALSH 4-13 ans).

DATES DU CAMP : du 26 au 30 juillet 2021

INSCRIPTIONS :

- Pour les jeunes n'ayant pas fréquenté le centre de loisirs jeunes en 2021, le retrait du dossier administratif 2021 se fait sur www.sequedin.fr ou en mairie. Une fois le dossier rempli, vous pouvez le déposer en mairie avant le 22 mai.

- Pour les jeunes ayant fréquenté le centre de loisirs jeunes en 2021, l'inscription se fait directement via votre espace famille : www.monespacefamille.fr entre le 1er juin et le 12 juin inclus. Attention ! En dehors de ces dates, aucune inscription ne sera acceptée.

FACTURATION ET PAIEMENT :

La facturation et le paiement s'effectueront le mois suivant la prestation.

Pièces obligatoires : certificat médical de moins de 3 mois, brevet de natation de 50 mètres minimum, attestation d'assurance responsabilité civile, copie de la carte vitale.

Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles (24 inscriptions maxi).

Renseignements en mairie : 03.28.82.91.60 / enfance@sequedin.fr

TARIFS

Quotient familial	Sequedinois	Extérieurs
0 € à 500 €	42,70 €	98 €
500,01 € à 700 €	58,90 €	
700,01 € à 990 €	66,80 €	100 €
990,01 € à 1130 €	85,50 €	102,50 €
Plus de 1130 €	95,50 €	



Dim.
6
JUN

Une sortie « Accrobranches » pour les collégiens

14H A 17H

Accro Lille



Tu es Sequedinois et collégien ?

La ville est heureuse de t'offrir une sortie « accrobranches » à Accro Lille le dimanche 6 juin de 14h à 17h (bien sûr si les conditions sanitaires en vigueur à cette période l'autorisent). Situé en plein coeur de Lille dans le parc de la Citadelle, Accro Lille propose 4 parcours d'accrobranches avec différents niveaux de difficulté. Vous pourrez donc venir profiter d'une après-midi pleine d'aventures et de nouvelles sensations, dans

un cadre 100% nature, jusqu'à 10 mètres de haut et avec des tyroliennes.

Pour profiter gratuitement de cette activité, il suffit de t'inscrire en ligne sur le site internet www.sequedin.fr avant le 16 mai. Une confirmation te sera envoyée par mail dans la semaine du 24 mai. Le nombre de places est limité aux 30 premiers inscrits.

Le transport ne sera pas pris en charge pour cette sortie. Les lieux de rendez-vous de dépose (à 14h) et reprise (à 17h) de vos enfants se feront sur place, à Accro Lille.

Social

Quelques dispositifs d'accompagnement du CCAS



La Bourse au permis :

Le CCAS apporte une aide financière aux jeunes sequedinois qui en auraient besoin afin de leur permettre de passer le permis B hors conduite accom-

pagnée. Vous avez entre 17 et 25 ans ?

Vous résidez sur Sequedin ?

Votre quotient familial est inférieur à 700 € ?

L'obtention du permis est nécessaire à votre insertion professionnelle ? Vous pouvez peut-être profiter de ce dispositif !

Le montant maximum de l'aide accordée est de 1200 € (remboursables ou non suivant votre situation). L'aide sera versée directement à l'auto-école.

La Bourse à la formation :

Le CCAS participe au financement de formation à destination des sequedinois sans emploi sans limite d'âge.

Vous résidez à Sequedin ?

Vous êtes inscrit à Pôle emploi ou à la Mission locale ? Vous souhaitez vous former mais vous n'avez plus droit aux dispositifs de financements existants ? Votre impôt avant déduction est nul ? Vous pouvez peut-être profiter de ce dispositif !

Le montant maximum de l'aide est de 2000 € versés directement à l'organisme de formation après analyse de votre dossier.



Vous souhaitez profiter de l'une de ces aides, contacter Christine Dulac : ccas@sequedin.fr - 03 28 82 91 65

La mission locale pour les 16-25 ans



La ville et le CCAS de Sequedin travaillent en collaboration étroite avec la Mission locale métropole sud qui accompagne les jeunes du secteur. Vous avez entre 16 et 25 ans et vous rencontrez des difficultés dans votre parcours ? Vous êtes parent et vous vous inquiétez pour l'avenir de votre enfant ? Contactez un conseiller !



Pour qui ?

Les jeunes de 16 à 25 ans,
déscolarisés.



Comment ?

Un accompagnement individualisé par un conseiller à toutes les étapes du parcours. Le conseiller apporte une écoute et booste dans toutes les démarches du jeune. Il fait appel à des partenaires spécialisés pour apporter au jeune toutes les chances de réussite dans son projet!



Pour quoi ?

Choisir un métier,
Décrocher un emploi,
Créer/reprendre une entreprise,
Trouver une formation,
Résoudre les problèmes de la vie quotidienne (*se déplacer, garder la santé, connaître ses droits, se sentir bien, ne pas rester seul, se loger...*).



Des objectifs partagés, des valeurs identiques

- trouver une solution durable (emploi ou formation) pour les jeunes en demande d'insertion sociale et professionnelle,
- proposer une offre de services de proximité de qualité en s'appuyant sur un partenariat rapproché avec les communes.

Prenez contact !



Antenne Mission Locale d'Haubourdin

100 rue Sadi Carnot - BP 3

59320 HAUBOURDIN

Tél : 03 20 10 39 95 - Fax : 03 20 77 31 68



La #MLMS est aussi sur YouTube



Les mots fléchés de mars : réponses

Dans la new's de mars, la commission aînés vous a proposé « **une grille de mots fléchés** » pour tenter de gagner l'une des cartes cadeaux mises en jeu. Voici les réponses qu'il fallait trouver. Bravo aux gagnants qui ont été contactés individuellement.



REPONSES MOTS FLÉCHÉS

1	C	O	N	F	I	T	U	R	E	
2	L	U	N	E	T	T	E	S		
3	F	A	U	T	E	U	I	L		
4	A	I	E	U	L	E				
5	G	A	T	E	A	U	X			
6	D	A	N	S	E	R				
7	V	O	Y	A	G	E	S			
8	R	E	S	T	A	U	R	A	N	T
9	A	P	E	R	I	T	I	F		
10	L	A	Q	U	E					

- 1 préparation à base de fruits
- 2 permet de voir mieux
- 3 assise confortable
- 4 vous
- 5 pour le goûter
- 6 en septembre
- 7 dépaysement
- 8 pour le plaisir
- 9 petit coup agréable
- 10 fixation de la coiffure

Complétez chaque ligne horizontale avec les définitions proposées .

Question subsidiaire

Parmi les lettres utilisées trouver le nom d'une ville de moins de 5000 habitants

S E Q U E D I N

Cérémonies : 1^{er} Mai (Fête du travail) / 8 Mai (Fête de la Victoire)



Les médaillés de l'année 2021 (habituellement décorés le 1^{er} mai) pourront retirer leur distinction sans public le samedi 22 mai entre 10h et 12h au Pôle culturel. En raison du contexte sanitaire, il n'y aura pas de cérémonie ni de verre de l'amitié.

Renseignements : Service Etat civil

Tel : 03 28 82 91 61 - courriel : etatcivil@sequedin.fr



En raison du contexte sanitaire, la cérémonie du 8 mai aura lieu sans public au Monument aux morts, en présence de quelques élus de la commune et de représentants de l'UNC. Le devoir de mémoire sera donc honoré à huis clos, une gerbe sera déposée.



2021
ÉLECTIONS
DÉPARTEMENTALES
& RÉGIONALES

Elections : Inscription sur les listes électorales

Les élections régionales et départementales auront lieu les dimanches 13 et 20 juin 2021 (sous réserve d'un report gouvernemental).

Inscription sur les listes électorales :

Les demandes d'inscription sur les listes électorales doivent être déposées au plus tard le 7 mai 2021. Il faut également informer la mairie en cas de changement d'adresse à l'intérieur de la même commune. Vous devez fournir un nouveau justificatif de domicile et remplir le formulaire cerfa n° 12669 disponible aussi en mairie (la case déménagement au sein de la même commune doit être cochée).

Procuration :

Une procédure en ligne, complémentaire de la procédure « papier » est ouverte aux électeurs pour établir une procuration électorale, un dispositif en 3 étapes :

1. L'électeur mandant saisit en ligne sa demande après s'être authentifié via FranceConnect
2. L'électeur mandant se rend au Commissariat ou à la Gendarmerie avec sa référence de dossier et une pièce d'identité.
3. La Mairie procède aux contrôles habituels (inscription du mandant et du mandataire dans sa commune) avant de valider ou d'invalider la procuration. Le mandant reçoit un message sur la suite donnée à sa demande.

Renseignements : Service Elections - 03 28 82 91 91

Avis d'enquête publique - LINO



Le projet de Liaison Intercommunale Nord-Ouest (LINO)- partie Sud sur le territoire des communes de Emmerin, Haubourdin, Loos et Sequedin, porté par la Métropole Européenne de Lille (MEL) est soumis, dans les formes prévues par le Code de l'environnement à une enquête publique départementale **du mercredi 14 avril - 8h au vendredi 14 mai - 18h.**

Vous pourrez prendre connaissance du dossier sous format papier en mairie de Sequedin, et formuler vos observations sur les registres d'enquête ouverts à cet effet.

Le dossier d'enquête publique est mis en ligne sur <https://www.registredemat.fr/lino-sud> Il comprend notamment la demande d'autorisation environnementale avec étude d'impact, les avis de l'autorité environnementale et du Conseil National de Protection de la Nature.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à votre disposition en mairie de Sequedin, le **mercredi 28 avril de 9h à 12h**, pour recevoir les observations et propositions écrites ou orales des Sequedinois. Les observations peuvent également être adressées, pendant toute la durée de l'enquête à Madame le commissaire enquêteur :

- par écrit à l'adresse du siège d'enquête :

Mairie de loos - 104 rue du maréchal Foch - 59120 Loos

- en les consignant sur le registre dématérialisé à : <https://www.registredemat.fr/lino-sud>

- en envoyant un courriel à lino-sud@registredemat.fr

Après enquête publique, le rapport et les conclusions émis par le Commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie.

Rappel de bonnes conduites entre voisins



En période de confinement, vous êtes nombreux à rester à la maison, pour la plupart en télétravail. L'envie se fait sentir de faire quelques travaux de jardinage ou de bricolage. Mais attention à bien respecter votre voisinage. C'est simple, **ne faites pas aux autres ce que vous n'aimeriez pas que l'on vous fasse !**

- **Le bruit** : Le matériel pouvant occasionner du bruit (bricolage, musique, tondeuse, engin à moteur...) peut être utilisé en semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

- **Les déchets spécifiques** : les peintures et autres déchets toxiques ne peuvent être vidés dans les fils d'eau de la rue (pensez aux camionnettes de ramassages de déchets spécifiques le 3^{ème} samedi du mois de 12h à 13h sur le parking du Vert Touquet).

- **Les déchets verts comme tout autre déchet** ne peuvent en aucun cas être brûlés à l'air libre, ce qui est hautement polluant (sous peine d'une amende de 450 €).

Pour savoir comment éliminer vos déchets consultez notre site internet : <https://www.sequedin.fr/gerer-ses-dechets/>



Travaux rue du Pont, route coupée dès le 17 mai !
de la Maison de la petite enfance jusqu'à la salle Guest

Attention les nerfs **à compter du 17 mai et jusqu'à la rentrée !**

Nous vous l'avions annoncé, des travaux auront lieu pour le réaménagement de la rue du Pont après le rond point du Vert Touquet (face à la salle Guest) jusqu'au rond point du pont. Ces travaux, pilotés par la Métropole européenne de Lille, ont pour premier objectif de réduire la vitesse des véhicules, sur cet axe très fréquenté. Ce chantier occasionnera des perturbations importantes de circulation sur la commune. Les riverains seront prévenus de manière individuelle pour les informer des contraintes d'accès à leur habitation.

Les travaux seront réalisés en plusieurs phases mais **la circulation sera coupée dans les deux sens durant près de 3 mois à compter du 17 mai**. Le pont restera ouvert à la circulation de l'Eglise vers la rue Calmette et inversement.

Les objectifs sont multiples :

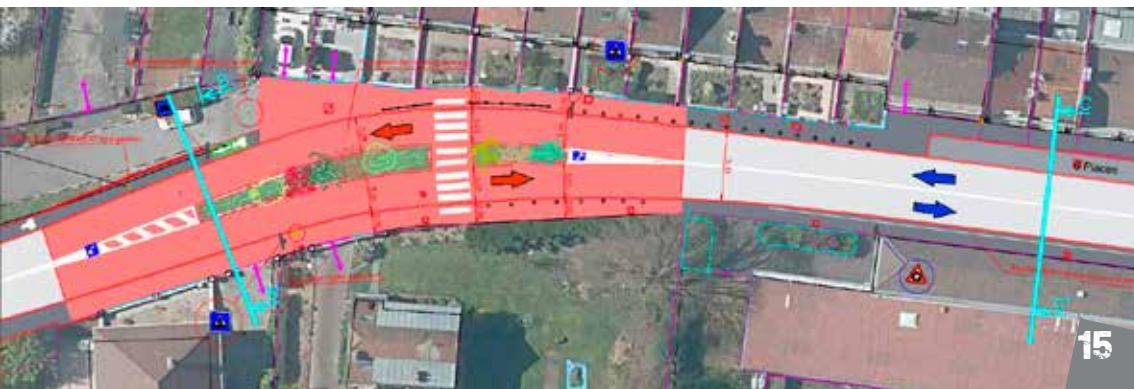
- Réduction de la vitesse sur cette portion de route. Pour rappel cette zone est limitée à 30 km/h avec la présence de coussins berlinois. Cette zone sera aménagée avec un tapis de route coloré pour un impact visuel et un îlot végétal central afin de réduire la largeur de la route à ce niveau et ainsi casser la vitesse.
- Sécurisation des piétons
- Sécurisation des vélos pour la montée du pont avec la création d'une piste cyclable
- Enfouissement des réseaux et suppression des poteaux
- Réfection de la route
- Remplacement de l'éclairage public
- Uniformisation du mobilier urbain

Des déviations seront mises en place durant cette période, notamment par Lomme.

La passerelle piétonne, rue de Carpentras reste le moyen le plus direct pour faire le lien entre les deux rives de Sequedin. Pour le bon déroulement des travaux, nous vous demandons d'être respectueux des signalisations.

Infos chantier à retrouver sur PanneauPocket, sur Facebook ainsi que sur www.sequedin.fr

Renseignements : Service urbanisme - 03 28 82 91 71 - urbanisme@sequedin.fr





LA MAIRIE VOUS INFORME ET VOUS ALERTE GRÂCE À PANNEAUPOCKET



- 1 Téléchargez l'application **PanneauPocket**
- 2 Recherchez votre commune
- 3 Cliquez sur le  à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris

100%
GRATUIT

100%
ANONYME

0%
PUBLICITÉ

Disponible aussi
sur votre ordinateur
app.panneaupocket.com



contact@sequedin.fr
www.sequedin.fr
www.facebook.com/sequedin


Ville de
Sequedin